



ENVIRONNEMENT
CÔTE-NORD

COALITION EN SOUTIEN AU PROJET
DE PARC NATIONAL DU

LAC WALKER

© K. Tremblay

La SNAP Québec et Environnement Côte-Nord unissent leurs voix à celles de nombreux acteurs locaux pour demander au gouvernement du Québec de réactiver les démarches en vue de la **création du parc national du Lac Walker**.

Les partenaires socio-économiques, environnementaux et municipaux de la région de la Côte-Nord sont invités à se joindre à la démarche afin de **former une coalition en soutien à ce projet**.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un parc national du Lac Walker :
une reconnaissance attendue
par la région

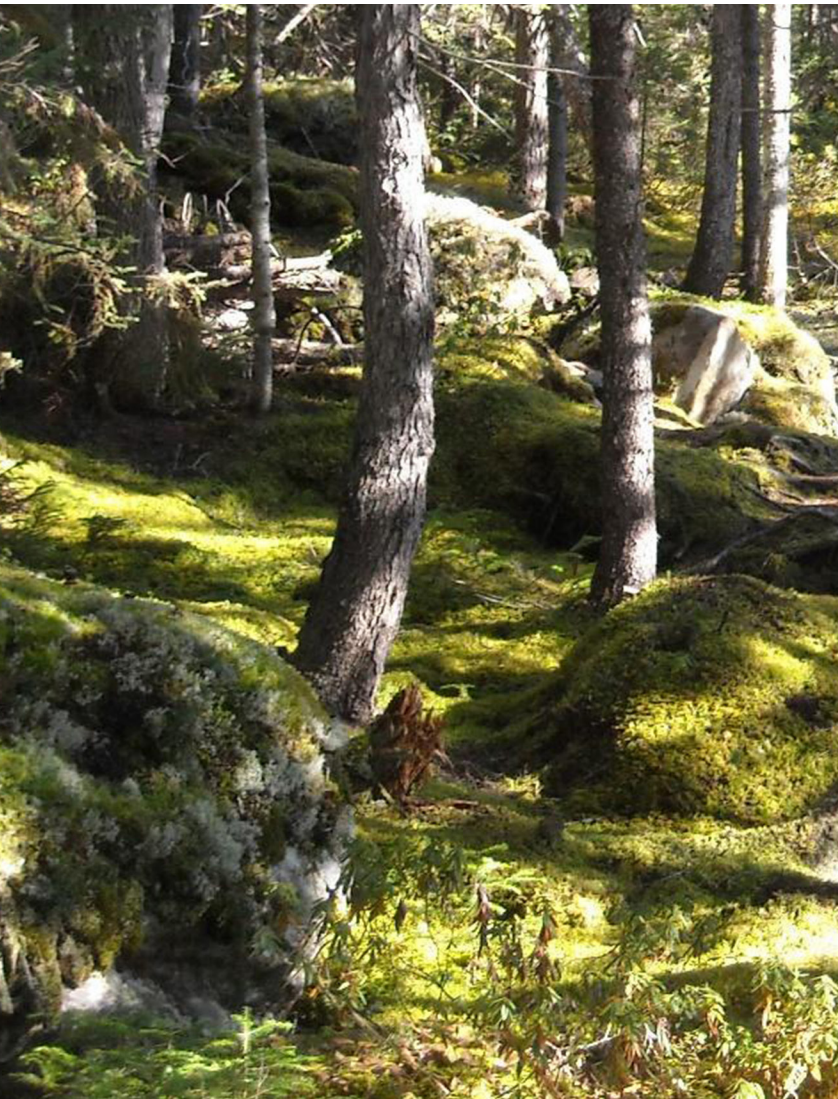
VIDÉO PROMOTIONNELLE

NOTRE OBJECTIF COMMUN

S'unir pour **reconnaître le lac Walker et ses environs comme territoire d'intérêt régional et assurer une réactivation des travaux en vue de créer le parc national du Lac Walker** par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP).

LE MANDAT DE LA COALITION

Sous le leadership de la SNAP Québec, d'Environnement Côte-Nord et de la MRC de Sept-Rivières, réunir des organismes et acteurs de la région afin d'arrimer nos messages et actions en vue de l'atteinte de cet objectif.



UN PROJET PORTEUR POUR LA CÔTE-NORD

La présence d'un parc national dans cet endroit unique au Québec et d'une beauté à couper le souffle aura une foule de retombées positives pour la région :

- ✓ Création d'un **parc de proximité** pour la population locale et régionale
- ✓ Développement du site à son **plein potentiel** au niveau des activités récréotouristiques de grande nature
- ✓ **Partage des richesses** de notre territoire auprès de la population québécoise et par-delà des frontières
- ✓ **Diversification durable de l'économie** de Port-Cartier, Sept-Îles, Uashat mak Mani-Utenam et de la Côte-Nord
- ✓ **Protection réelle des écosystèmes** et des paysages
- ✓ Contribution active à l'**atteinte des cibles québécoises** en matière de conservation

© C. Cloutier

« Que ce soit pour les Québécois, les Canadiens ou même les gens qui viennent de l'extérieur, on a un joyau sur la Côte-Nord et on tient beaucoup à le partager. »

- Paul Lavoie,
directeur de Tourisme Côte-Nord

« C'est une façon d'amener de la diversification économique à notre région qui est beaucoup centrée traditionnellement sur l'industrie lourde. Un parc national viendrait apporter une dimension plus durable à notre économie. »

- Gilles Couture,
président Fédération québécoise des chasseurs
et pêcheurs pour la Côte-Nord



© Optik 360

UN TERRITOIRE Digne d'intérêt, de protection et de mise en valeur

Situé à 30 km de Port-Cartier, le lac Walker est un véritable joyau naturel et géologique du Québec :

Éléments récréotouristiques

Les hautes falaises, les nombreux lacs et les rivières, dont la rivière aux Rochers et la chute MacDonald, offrent des paysages spectaculaires, ainsi qu'un haut potentiel de tourisme nature (canot, kayak, randonnée pédestre, camping et pêche).

Éléments naturels

Large pan de forêt boréale caractéristique de la Côte-Nord, ce territoire remarquable comprend l'habitat du caribou forestier (espèce désignée comme menacée) ainsi que la forêt ancienne du Lac-Larry, un écosystème forestier exceptionnel et intact. Sa biodiversité dominée par l'emblématique épinette noire comprend aussi quelques espèces de plantes d'intérêt particulier, au moins 90 espèces d'oiseaux, dont le pygargue à tête blanche et l'aigle royal, ainsi qu'une rivière à saumon.

Éléments géomorphologiques

Le lac Walker, avec son statut de lac le plus profond du Québec (280 mètres), confère au territoire un intérêt particulier pour la recherche scientifique, en plus de nous offrir des points de vue à couper le souffle.

Éléments culturels

La région ciblée fait partie intégrante de la vie des populations passées, actuelles et futures. Situé sur le Nitassinan de la communauté Innue de Uashat mak Mani-Utenam, ce territoire soutient un héritage bioculturel remontant à des temps immémoriaux et est toujours largement utilisé par la communauté pour diverses activités. La fréquentation des environs du lac Walker par les Portcartois et les Nord-Côtiers fait également partie des usages depuis les premiers moments du développement industriel et du peuplement permanent dans ce secteur.

PLUSIEURS ÉTAPES DÉJÀ FRANCHIES

Historique du projet
de parc national du Lac Walker

2003

Des **organismes du milieu local et régional se concertent** et entament activement la mobilisation de la communauté vis-à-vis un projet de parc national au lac Walker.

2006

La MRC de Sept-Rivières, appuyée par près de 25 partenaires, dépose une **demande au gouvernement du Québec pour la création d'un parc national** au lac Walker.

2007/2012

Plusieurs démarches suivent, incluant des **études de caractérisation du milieu**.

2013

Le projet est inscrit officiellement comme **projet de parc national** par le gouvernement du Québec.

2013/2016

Plusieurs autres démarches ont eu lieu, dont des **rencontres du groupe de travail** avec les représentants du milieu, la délimitation de la zone d'étude, des campagnes terrain de même que la **définition du concept d'aménagement** pour le futur parc.

Été 2020

Les élus locaux sont informés par le MFFP de la **suspension du projet**.



© Nord-Côtier

© F. Thisdel

© M. Bergeron

UNE RECONNAISSANCE ATTENDUE

Une grande diversité d'acteurs soutient la mise en place du parc national du Lac Walker depuis plus de 15 ans, démontrant le large consensus régional à l'égard de ce projet. Les communications relatives à la création du parc national ont toujours suscité un engouement chez la population de Port-Cartier, de Sept-Îles et de l'ensemble de la Côte-Nord. L'intérêt grandissant pour les visiteurs de la réserve faunique pour les activités récréatives, telles que la randonnée, la pêche et les activités nautiques confirme la vocation plus large de ce secteur.



© K. Tremblay

« Les Nord-Côtiers attendent ce projet avec impatience! »

- **Alain Thibault**,
préfet de la MRC de Sept-Rivières
et maire de Port-Cartier



LES STATUTS ET LEURS AVANTAGES

LE PRÉSENT

Réserve faunique

- Gestion des **activités de chasse, de trappe et de pêche**.
- Infrastructures de **camping, d'hébergement et de randonnée**.
- Pratique du **canot et du kayak**.
- **Fréquentation** : en nette augmentation, particulièrement pour le camping et la randonnée.
- **Accès** : interdit pour les non-chasseurs durant la saison de la chasse à l'automne, alors que les conditions sont à leur meilleures pour les activités récréatives (absence d'insectes, couleurs automnales, températures clémentes, etc.).
- **Protection** : limitée pour les écosystèmes, les espèces en péril et les paysages, puisque l'aménagement forestier, l'exploration et l'exploitation minières ainsi que la production hydroélectrique sont permis. Seul le secteur désigné comme *Réserve de biodiversité projetée* est protégé.

LA VOIE D'AVENIR

La **juxtaposition de deux statuts d'aires protégées, parc national et, par exemple, réserve de biodiversité**, entourés par la réserve faunique, permettrait de conjuguer protection des écosystèmes et des paysages, mise en valeur du potentiel de tourisme nature et maintien d'activités de prélèvement de la faune.

Parc national

- **Attractivité du territoire augmentée**, rétention des visiteurs et potentiel de retombées pour les commerces et entreprises de la région (hébergement, nourriture, achats locaux, etc.). *Pour chaque dollar dépensé par des visiteurs dans un parc, 67 \$ seront déboursés en périphérie, principalement en hébergement et en restauration (152 \$ pour les visiteurs internationaux).*
- Activités industrielles non-autorisées.
- Aménagements et infrastructures de grande qualité.
- Activités d'interprétation et de mise en valeur du patrimoine naturel et culturel.
- Accessibilité à l'année pour la randonnée pédestre ainsi que pour les activités hivernales, telles que la raquette, le ski de fond, etc. de même que maintien des activités de pêche.

Réserve de biodiversité

- Activités industrielles non-autorisées.
- Maintien des usages traditionnels Innus.
- Maintien de la chasse et de la trappe pour les non-autochtones

À PROPOS

SNAP QUÉBEC

La Société pour la nature et les parcs (SNAP Québec) est un organisme à but non lucratif créé en 2001, dédié à la protection de la nature. Elle travaille à la création d'un réseau d'aires protégées à travers la province, afin d'assurer la protection à long terme de la forêt boréale, du Grand Nord, du Saint-Laurent et des écosystèmes qui abritent nos espèces menacées. Aujourd'hui, la SNAP Québec regroupe plus de 50 000 sympathisants, 200 bénévoles et 16 employés dédiés à sa mission de conservation de la nature.

Pour en savoir plus : snapquebec.org

Véronique Bussièrès

Responsable — Conservation bioculturelle et marine

veronique@snapquebec.org



ENVIRONNEMENT CÔTE-NORD

Environnement Côte-Nord est l'un des 16 conseils régionaux de l'environnement du Québec. À ce titre, il est l'interlocuteur privilégié du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC). OBNL actif dans la région depuis 1992, la mission est de protéger l'environnement dans une perspective de développement durable et de défense de l'intérêt public.

Pour en savoir plus : crecn.org

Caroline Cloutier

Directrice générale adjointe

ccloutier@crecn.org



LAC WALKER